



# AUPRÉS

L'espace régional pour votre santé

En 2017, le CISS ARA ouvre AUPRES, le premier espace régional d'information et de médiation en santé gratuit et accessible à tous.

Un événement de santé (accident, perte d'autonomie, aggravation d'une pathologie ou d'un handicap) entraîne de nombreuses conséquences physiques, psychologiques, sociales et économiques. Pour y faire face, les personnes concernées et leurs proches doivent solliciter de très nombreux interlocuteurs et s'engagent dans un jeu de piste des informations en santé.

Interassociatif, gratuit et accessible à tous, AUPRES accompagne les citoyens auvergnats-rhônealpins dans la construction de leurs parcours de santé. AUPRES est un espace régional :

- **d'information et de mise en lien** avec les ressources de santé existantes (MDPH, CPAM, Associations, Médecins traitants, CCAS etc.) ;
- de **médiation** entre les usagers et les acteurs de santé
- Proposant, pour les situations les plus complexes, un **soutien renforcé** et individualisé dans les démarches à travers l'aide d'un référent parcours de santé ;
- **d'observation et d'amélioration** des parcours.

Pour toute question liée à une situation de santé  
(Informations, dispositifs, démarches) :

04 78 62 17 02 ou [aupres-sante@cissara.org](mailto:aupres-sante@cissara.org)

Un service porté par le



avec le soutien de





# AUPRÉS

L'espace régional pour votre santé

En 2017, le CISS ARA ouvre AUPRÉS, le premier espace régional d'information et de médiation en santé gratuit et accessible à tous.

Un événement de santé (accident, perte d'autonomie, aggravation d'une pathologie ou d'un handicap) entraîne de nombreuses conséquences physiques, psychologiques, sociales et économiques. Pour y faire face, les personnes concernées et leurs proches doivent solliciter de très nombreux interlocuteurs et s'engagent dans un jeu de piste des informations en santé.

Interassociatif, gratuit et accessible à tous, AUPRÉS accompagne les citoyens auvergnats-rhônealpins dans la construction de leurs parcours de santé. AUPRÉS est un espace régional :

- **d'information et de mise en lien** avec les ressources de santé existantes (MDPH, CPAM, Associations, Médecins traitants, CCAS etc.) ;
- de **médiation** entre les usagers et les acteurs de santé
- Proposant, pour les situations les plus complexes, un **soutien renforcé** et individualisé dans les démarches à travers l'aide d'un référent parcours de santé ;
- **d'observation et d'amélioration** des parcours.

Pour toute question liée à une situation de santé  
(Informations, dispositifs, démarches) :

04 78 62 17 02 ou [aupres-sante@cissara.org](mailto:aupres-sante@cissara.org)

Un service porté par le



avec le soutien de

